

COMMISSION REGIONALE DE BMX

FICHE D'ENGAGEMENT AU TROPHÉE ET CHALLENGE NATIONAL 2008

1. Règles de participation et d'intégration à la sélection régionale

Suivant les décisions de la commission régionale de BMX du 16 mai 2008, les pilotes qui seront autorisés à participer au Trophée, Challenge et Championnat de France devront avoir **présenter leur candidature au plus tard le 18 mai 2008.**

Les candidatures seront analysées par l'Equipe Technique Régionale de façon à vérifier que le niveau sportif des pilotes soit conforme au niveau national.

Pour faire parti de la sélection régionale les pilotes devront être classés dans les six premiers du classement général provisoire sur quatre manches. Les candidatures des pilotes en marges des six premiers seront analysées sur le plan sportif.

Les pilotes non retenus pour la sélection régionale et dont le niveau sportif les autorisera à participer aux Trophée et Challenge pourront y être engagés. Les frais et organisation du séjour resteront à sa charge sans aucune aide.

Les pilotes retenus pour les sélections au Trophée, Challenge et Championnat se verront attribués une aide du comité de 250 €

La sélection sera définie au plus tard le 25 mai.

2. Modalité d'engagement pour le Challenge et Championnat de France

Les pilotes qui présentent leur candidature au Challenge National et Championnat de France devront la confirmer sur la base des données économiques du coût du séjour et des aides attribuées par le comité

au plus tard le 30 mai 2008

par le dépôt d'un chèque du montant total du séjour diminué des aides.

Le montant du séjour est estimé à 1 900 € brut.

L'aide attribuée par le comité sera de 250 € à chaque pilote de la sélection dans la limite de 15 pilotes maximums.

Le montant du séjour est donc de 1 650 €

Les pilotes qui seront champions de la réunion à l'issue du championnat se verront attribuées une aide complémentaire de 200 €, dans la mesure où ils participent au championnat national.

L'engagement d'un pilote sera effectif et définitif au dépôt du chèque au comité, en cas d'annulation du pilote les éventuels frais de cette annulation demandé par l'agence de voyage seront dus quel qu'en soient les raisons.

La composition de la sélection intégrera les accompagnateurs désignés par la commission de BMX dont un cadre technique.

Les parents ne seront pas autorisés à ce joindre à la sélection.

Départ prévu le 7 juillet et retour le 14 juillet 2008.

Le président de la CRBMX
Stéphane HENAFF